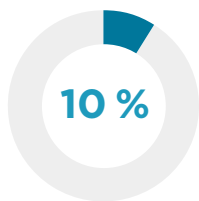


# LA SANTÉ APRÈS L'ACCOUCHEMENT AU CANADA

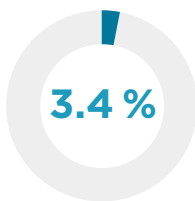
## SANTÉ MATERNELLE



La **mastite** se produit chez 10 % des femmes qui allaitent.



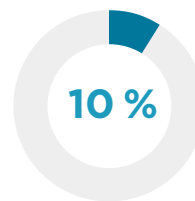
De 53 à 79 % des femmes souffrent d'une forme de **lacération** au cours de l'accouchement vaginal. Des **lacérations** du troisième et du quatrième degré se produisent chez jusqu'à **11 % des femmes**.



Il y a 3,4 % de toutes les femmes ayant accouché qui ont déclaré que **l'incontinence urinaire** causait « beaucoup de problèmes » au cours des trois premiers mois suivant l'accouchement.



L'**endométrite** survient après 1 à 3 % des naissances vaginales et jusqu'à 27 % après les naissances par césarienne.



10 % des femmes ayant accouché a déclaré avoir subi un ou plusieurs **actes de violence** au cours des deux années précédentes.



L'**hémorragie postpartum** se produit dans 465,4 cas sur 100 000 naissances à l'hôpital.

De 16 à 30 % des femmes atteintes de diabète gestationnel développent le **diabète de type 2** de 5 à 10 ans après l'accouchement.

## Santé mentale maternelle

Les **troubles de la panique** affectent environ **1 à 3 %** des nouvelles mères.

Les symptômes **obsessionnels compulsifs** se manifestent chez **4 à 9 %** des nouvelles mères.

Les troubles liés au **traumatisme et au stress**, y compris le trouble de stress post-traumatique, affectent environ **3 %** des nouvelles mères.

Le type de changement d'humeur après l'accouchement le plus fréquent est le **syndrome du troisième jour**, les estimations sur sa prévalence varient considérablement, de **15 à 84 %**.

## SANTÉ DES NOUVEAU-NÉS



Les taux d'allaitement au Canada ont augmenté. Moins de **25 %** en 1965 comparativement à **90 %** en 2015-2016.



Il y a **8 %** des nourrissons qui naissent prématurément.



Il y a **48 %** des cas d'apparition précoce de septicémie néonatale précoce qui étaient dus au streptocoque



Il y a **9,1 sur 100** des grossesses vivantes uniques qui sont petites par rapport à l'âge gestationnel à la

Pour les références, voir le **chapitre 4 : Soins durant le travail et l'accouchement**; **chapitre 5 : Soins postnataux**; **chapitre 6 : L'allaitement maternel dans : Agence de la santé publique du Canada, Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale : Lignes directrices nationales. Ottawa (Ontario) : ASPC; 2018/2019/2020.**

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du document intitulé **Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale : lignes directrices nationales**, ou pour télécharger ce document, lancez une recherche « soins à la mère et au nouveau-né » sur le site **CANADA.CA**.

